

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL AUTOMNE PAR EQUIPES SENIORS PLUS 2025

Sexe	Catégories	Années d'âge	Jour des rencontres	Nombre de matches	Ordre des matches	Double	Format des simples	Nb Pts	Format du double	Nb Pts	Qualification provisoire
MESSIEURS	35 ANS	1990 et avant	DIMANCHE								
<b>35 Messieurs</b> Toutes divisions				3 simples et 1 double	simple 1, simple 2, simple 3, puis double	Chaque joueur peut jouer le double	2 sets traditionnels gagnants	1	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	2	2
MESSIEURS	45 ANS	1980 et avant	SAMEDI								
<b>45 Messieurs</b> Toutes divisions				3 simples et 1 double	simple 1, simple 2, simple 3, puis double	Chaque joueur peut jouer le double	2 sets traditionnels gagnants	1	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	2	2
MESSIEURS	55 ANS	1970 et avant	SAMEDI								
<b>55 Messieurs</b> Toutes divisions				3 simples et 1 double	simple 1, simple 2, simple 3, puis double	Chaque joueur peut jouer le double	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	1	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	2	2
MESSIEURS	65 ANS	1960 et avant	MARDI								
<b>65 Messieurs</b> Toutes divisions				3 simples et 1 double	simple 1, simple 2, simple 3, puis double	Chaque joueur peut jouer le double	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	1	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	2	2
MESSIEURS	70 ANS	1955 et avant	VENDREDI								
<b>70 Messieurs</b> Toutes divisions				2 simples et 1 double	simple 2, double puis simple 1	le joueur de simple n°1 ne peut pas jouer en double	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	1	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	2	1
MESSIEURS	75 ANS	1949 et avant	VENDREDI								
<b>75 Messieurs</b> Toutes divisions				2 simples et 1 double	simple 2, double puis simple 1	le joueur de simple n°1 ne peut pas jouer en double	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	1	2 sets traditionnels gagnants, le 3ème set est remplacé par un super tie-break à 10 points	2	1

## RAPPEL DE QUELQUES POINTS DE REGLEMENT

Saintes, le 05 07 2024

**Début des rencontres** : 9h. Possibilité de report jusqu'à 14h si 2 courts et après accord des 2 clubs

**Prévenir au moins 1 semaine à l'avance pour le report à 14h.**

**Juge-arbitrage** : le JA de la rencontre doit être présent et différent du capitaine d'équipe

**Les simples comptent 1 point, le double compte 2 points.**

Un joueur seniors plus ne peut participer que dans une catégorie d'âge, quelque soit le niveau.

**Tous les joueurs doivent être licenciés 2025 avant de prendre part à une rencontre** (des contrôles seront effectués).

Les dates de rencontres doivent être respectées ou avancées après accord des 2 clubs **et** du Comité Départemental. **Le secrétariat du CD doit être informé par mail.**

**TRANSMISSIONS DES RESULTATS** : Les feuilles papier doivent toujours être utilisées.

<https://tenup.fft.fr/recherche/equipes>

Les feuilles de résultats roses et bleues seront conservées par l'équipe qui reçoit. Le club visité devra saisir la feuille de match complète,

uniquement par le biais d'internet via **TEN UP** <https://tenup.fft.fr/recherche/equipes/resultats> le jour même de la rencontre ou **au plus tard dans les 24 heures.**

Le volet bleu sera transmis au Comité UNIQUEMENT EN CAS DE LITIGE OU DE RENCONTRE INTERROMPUE.

**Attention à l'évolution du classement mensuel des joueurs des équipes le 1er octobre 2024 et le 05 novembre 2024.**

**Tous les joueurs de l'équipe 2 doivent avoir un classement inférieur ou égal au dernier joueur de l'équipe 1.**



Secrétariat du CD TENNIS 17  
13 cours Paul Doumer - 17100 SAINTES  
Tel : 05 46 95 94 33  
Mail : comite.17@fft.fr

